

La Chambre en ligne

52e législature



du 19/04/2010 au 23/04/2010

94

Présidence

DU SAMEDI 10 AU SAMEDI 17 AVRIL 2010

RÉPUBLIQUE DE CORÉE ET RÉPUBLIQUE SOCIALISTE DU VIETNAM

Mission officielle d'une délégation parlementaire de la Chambre des représentants en **République de Corée** et en **République socialiste du Vietnam** sous la conduite de Monsieur Patrick Dewael, Président de la Chambre des représentants de Belgique, Ministre d'Etat.

En **République de Corée**, la délégation fut reçue à Séoul par M. Kim Hyong-O, président de l'Assemblée nationale et par M. Hyun In-Taek, ministre de la réunification. Il y a également eu des rencontres avec divers parlementaires coréens, notamment dans le cadre de l'Union Interparlementaire.

Le président Dewael a déposé une couronne au monument commémorant les volontaires belges tombés dans la guerre de Corée.

A Cheonan et à Suwon, des entreprises belges et coréennes ont été l'objet de visites.

La délégation a aussi visité la zone démilitarisée de Panmunjom et les membres ont été témoins de la tension qui y est toujours très sensible.

A Hanoi en **République socialiste du Vietnam**, la délégation fut reçue au parlement par M. Nguyen Phu Trong, Président de l'Assemblée Nationale ou un échange de vues a eu lieu avec des parlementaires vietnamiens. A l'issue de la visite les deux présidents ont rencontré la presse.

Le lendemain, la délégation fut reçue par le Vice Ministre du Plan et des Investissements M. Cao Viet Sinh et par le Vice-Premier Ministre Hoang Trung Hai.

Ensuite la délégation a visité les installations portuaires de Haiphong et plus spécialement la zone de Dinh Vu où des entreprises belges collaborent à la construction du nouveau port.

A Ho Chi Minh Ville la délégation a assisté à une présentation du commerce bilatéral Belgique-Vietnam et a rencontré plusieurs belges qui ont investi au Vietnam.

La délégation a visité un projet d'épuration d'eau, financé par la coopération belge.

Une rencontre de la délégation avec la Présidente du Conseil Populaire de Ho Chi Minh Ville, Mme Pham Phuong Thao a eu lieu en fin de journée et clôturait la mission.

Composition de la délégation :

Monsieur Patrick DEWAEEL

Président de la Chambre des représentants, Président de la délégation

Monsieur Servais VERHERSTRAETEN

Président du groupe CD&V de la Chambre

Monsieur Daniel BACQUELAINE

Président du groupe MR de la Chambre

Monsieur Thierry GIET

Président du groupe PS de la Chambre

Madame Hilde VAUTMANS

Présidente du groupe Open Vld de la Chambre

Monsieur Gerolf ANNEMANS

Président du groupe Vlaams Belang de la Chambre

Monsieur Christian BROTCORNE
Président du groupe cdH de la Chambre
Monsieur Jean Marie DEDECKER
Président du groupe LDD de la Chambre
Monsieur Ludwig VANDENHOVE
Président de la commission de la Défense
nationale [sp.a]

La délégation était accompagnée par le greffier-adjoint de la Chambre et par un journaliste de l'agence Belga.

Commissions

MERCREDI 31 MARS 2010

VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE LA COMMISSION DE LA DÉFENSE AUX CASERNES DE HELCHTEREN, BOURG-LÉOPOLD ET DIEST

COMMISSION DE LA DÉFENSE

Le mercredi 31 mars 2010, une délégation de la commission de la Défense de la Chambre des représentants a visité les casernes de Helchteren, Bourg-Léopold et Diest (citadelle). La délégation, sous la conduite du président de la commission, M. Ludwig Vandenhove, était composée de Mmes Ingrid Claes, Hilde Vautmans et Brigitte Wiaux et de MM. Gerald Kindermans, Luc Sevenhans, Bruno Stevenheydens et Dirk Vijncx.

Il s'agissait de la première d'une série de visites que la commission effectuera dans le cadre du Plan de transformation du ministre de la Défense. Ce Plan constitue la première étape de la dernière grande réforme en date du département de la Défense et se traduira par la fermeture de nombreuses casernes et le réaménagement d'autres, l'objectif étant une concentration accrue du personnel et des moyens. Les parlementaires ont manifesté d'emblée un vif intérêt pour le Plan. Ce dernier, et plus particulièrement sa mise en œuvre et les mesures d'accompagnement social qu'il implique, a été examiné à plusieurs reprises en commission de la Défense et a donné lieu à plusieurs questions orales.

Après cette première visite, les casernes de Bastogne, Jambes, Amay et Sijsele feront à leur tour l'objet de visites.

Le quartier de Helchteren héberge actuellement le deuxième régiment d'artillerie de campagne (2A). Le Plan de transformation prévoit la fermeture du quartier et l'intégration de l'unité dans une nouvelle unité, le bataillon d'artillerie de Brasschaat.

La garnison de Bourg-Léopold est actuellement la base de la première brigade de la composante terrestre dont le plan prévoit la réorganisation en une brigade médiane répartie entre les sites de Bourg-Léopold et de Marche-en-Famenne qui compteront chacun deux bataillons médians.

La citadelle de Diest (quartier Limbosch) abrite le premier Bataillon de Parachutistes depuis sa création après la deuxième guerre mondiale. La citadelle, construite au milieu du XIX^{ème} siècle, est monument classé depuis 1996. Le 12 octobre 2009, le bataillon a été informé de la fermeture de la citadelle. Les militaires de l'unité seront répartis principalement entre les garnisons de Tielen et de Flawinne.

L'un des facteurs déterminants dans la décision de fermer Helchteren et la citadelle de Diest est le coût considérable que requerrait la modernisation des infrastructures actuelles des deux sites pour qu'elles répondent aux normes techniques de la construction et de la protection du travail.

La fermeture des casernes pose parmi d'autres la question importante de la nouvelle affectation à leur donner et de l'utilisation qui en sera fait entre temps, après le départ des militaires, les possibilités étant en effet parfois très restreintes.

Les conséquences de la fermeture pour le personnel et les mesures d'accompagnement social dont celui-ci pourra bénéficier sont toutefois des aspects de la réforme qui font l'objet d'une très grande attention.

Les membres de la délégation ont bénéficié d'une visite guidée dans les trois sites.

Sécurité du rail

COMMISSION SPÉCIALE CHARGÉE D'EXAMINER LES CONDITIONS DE SÉCURITÉ DU RAIL EN BELGIQUE À LA SUITE DU DRAMATIQUE ACCIDENT SURVENU À BUIZINGEN

Président : M. François Bellot

➤ **JEUDI 1ER AVRIL 2010**

Ordre des travaux.

- La commission a décidé à l'unanimité de désigner MM. Olivier Viola (assistant à la faculté d'histoire à l'Université de Liège) et Bart Van der Hertem (fonctionnaire au gouvernement flamand) comme experts.

➤ **LUNDI 19 AVRIL 2010**

Ordre des travaux.

- Les experts ont commenté leur note de propositions sur l'ordre des travaux.
- Un échange de vues a ensuite eu lieu.
- La commission a décidé d'organiser des auditions.

➤ **MERCREDI 21 AVRIL 2010**

Audition de M. Enrico Grillo Pasquarelli, Directeur "Transports Terrestres" (Commission européenne - DG MOVE).

- Les invités ont fait un exposé introductif.
- Un échange de vues a ensuite eu lieu.
- Sont intervenus : MM. Ronny Balcaen et Roel Deseyn, Mme Valérie De Bue, MM. Patrick De Groote, Jan Mortelmans, Philippe Blanchart, David Geerts, David Lavaux, François Bellot, Paul Vanhie et Ludo Van Campenhout.

- Prochaine réunion : lundi 26 avril 2010.

Groupe de travail "Responsabilité de l'État"

GROUPE DE TRAVAIL "RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT POUR LES ACTES DU LÉGISLATEUR"

Président : M. François-Xavier de Donnea

➤ LUNDI 19 AVRIL 2010

Audition de :

- M. Jean-François Leclercq (procureur général près la Cour de cassation) et M. Patrick Duinslager (avocat général près la Cour de cassation);
 - M. André Alen (professeur à la K.U.Leuven; juge à la Cour constitutionnelle).
- (Rapporteur : M. Stefaan Van Hecke).

- Après un exposé introductif, MM. Jean-François Leclercq, Patrick Duinslager et André Alen ont répondu aux questions de MM. Bart Laeremans et François-Xavier de Donnea.

Relations extérieures

COMMISSION DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Président : M. Geert Versnick

➤ MARDI 20 AVRIL 2010

1. Question de Mme Marie Arena au ministre de la Coopération au développement sur "l'équilibre linguistique au sein de la DGCD" (n° 19593).

- Le ministre de la Coopération au développement a répondu.

2. Question de Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers au ministre de la Coopération au développement sur "la conférence internationale sur la sécurité alimentaire" (n° 20288).

- Le ministre de la Coopération au développement a répondu.

3. Question de Mme Marie Arena au ministre de la Coopération au développement sur "l'abandon de la pratique des mutilations génitales féminines et de l'excision au Sénégal" (n° 20572).

- Le ministre de la Coopération au développement a répondu.

4. Question de Mme Marie Arena au ministre de la Coopération au développement sur "l'accord entre la Société belge d'investissement pour les pays en développement et le 'Centre for the Development of Enterprise' (CDE)" (n° 20575).

- Le ministre de la Coopération au développement a répondu.

5. Question de M. Francis Van den Eynde au ministre de la Coopération au développement sur "la réaction assez surprenante du ministre par rapport aux déclarations récentes du commissaire européen M. De Gucht relatives au Congo" (n° 20903).

- Le ministre de la Coopération au développement a répondu.

6. Question de M. Georges Dallemagne au ministre de la Coopération au développement sur “le programme de la Belgique dans le cadre du Fast Start” (n° 21143).

- Le ministre de la Coopération au développement a répondu.

7. Question de M. Mark Verhaegen au ministre de la Coopération au développement sur “la situation politique et humanitaire actuelle au Niger”(n° 21433).

- Le ministre de la Coopération au développement a répondu.

8. Question de Mme Juliette Boulet au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “l’annonce par Israël de la construction de nouvelles colonies et les rebondissements judiciaires impliquant Ehoud Olmert” (n° 21436).

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles a répondu.

9. Question de M. Peter Logghe au secrétaire d’État aux Affaires européennes, adjoint au ministre des Affaires étrangères, sur “l’affaire des prénoms marocains” (n° 20454).

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles a répondu.

10. Question de M. Xavier Baeselen au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “les sanctions à l’égard de l’Iran” (n° 20694).

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles a répondu.

11. Question de M. Francis Van den Eynde au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “la question turco-arménienne” (n° 20739).

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles a répondu.

12. Question de Mme Alexandra Colen au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “les assassinats de blancs en Afrique du Sud” (n° 20895).

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles a répondu.

13. Question de Mme Alexandra Colen au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “la corruption au Kosovo” (n° 20896).

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles a répondu.

14. Question de M. Francis Van den Eynde au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “l’implication d’hommes politiques belgo-turcs dans une conférence remarquable organisée à Istanbul” (n° 20901).

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles a répondu.

15. Question de M. Francis Van den Eynde au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “la réaction assez surprenante du ministre par rapport aux déclarations récentes du commissaire européen M. De Gucht relatives au Congo” (n° 20902).

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles a répondu.

16. Question de M. Georges Dallemagne au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “la réponse de la Belgique à la demande d’une commission d’enquête des Nations Unies sur les violations des droits de l’homme en Birmanie” (n° 21142).

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles a répondu.

17. Question de M. Georges Dallemagne au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “les massacres dans le Haut-Uélé et l’action de la Belgique” (n° 21144).

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles a répondu.

18. Questions jointes :

- Question de M. Georges Dallemagne au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “les élections prévues en Birmanie et l’attitude ‘pragmatique’ de la Communauté internationale à l’égard de la junte” (n° 21145).

- Question de Mme Juliette Boulet au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “le renouvellement de la position commune de l’UE au sujet de la Birmanie lors du prochain CAGRE à la fin du mois d’avril” (n° 21435).

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles a répondu.

19. Question de M. Georges Dallemagne au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “la contribution de la Belgique à la résolution de la crise grecque et la mise en place d’un gouvernement économique de l’Europe” (n° 21146).

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles a répondu.

20. Question de Mme Alexandra Colen au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “le rôle de la Belgique dans le processus décisionnel des Nations Unies” (n° 21191).

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles a répondu.

21. Question de M. Francis Van den Eynde au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “son récent voyage en Chine” (n° 21251).

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles a répondu.

22. Questions jointes :

- Question de M. Peter Luykx au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “la Représentation permanente auprès de l’Union européenne” (n° 21287).

- Question de M. Xavier Baeselen au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “le choix des ambassades et consulats belges à l’étranger” (n° 21293).

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles a répondu.

23. Question de M. Peter Luykx au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “l’ouverture du nouveau consulat à Tokyo” (n° 21288).

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles a répondu.

24. Questions jointes :

- Question de M. Francis Van den Eynde au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “la position de l’ICG (International Crisis Group) concernant la situation actuelle au Congo” (n° 21296).

- Question de M. Dirk Van der Maelen au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “le dernier rapport du International Crisis Group concernant la démocratisation au Congo” (n° 21439).

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles a répondu.

25. Questions jointes :

- Question de M. Daniel Ducarme au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “la situation des droits de l’homme en Kabylie” (n° 21346).

- Question de M. Mark Verhaegen au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “la situation des Kabyles (berbères) en Algérie” (n° 21431).

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles a répondu.

26. Question de M. Georges Dallemagne au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “le dernier rapport du Médiateur fédéral” (n° 21366).

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles a répondu.

27. Question de M. Georges Dallemagne au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “la rénovation de l’Ambassade de Belgique à Kinshasa” (n° 21379).

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles a répondu.

28. Question de M. Mark Verhaegen au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “le recul des investissements américains en Belgique” (n° 21432).

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles a répondu.

29. Question de M. Denis Ducarme au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur “l’absence d’acte de décès de Muriel Degauque” (n° 21438).

- Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles a répondu.

Justice

COMMISSION DE LA JUSTICE

Président : Mme Sonja Becq

➤ **MARDI 20 AVRIL 2010**

1. Question de Mme Carina Van Cauter au ministre de la Justice sur “l’évasion de la prison d’Anvers” (n° 20576).

- Le ministre de la Justice a répondu.

2. Questions jointes :

- Question de M. Éric Jadot au ministre de la Justice sur “la surpopulation et la rénovation des établissements pénitentiaires” (n° 20786).

- Question de M. Éric Jadot au ministre de la Justice sur “la rénovation des établissements pénitentiaires” (n° 20787).

- Le ministre de la Justice a répondu.

3. Question de M. Eric Jadot au ministre de la Justice sur “la politique transversale d’enseignement et de formation au sein des établissements pénitentiaires” (n° 20841).

- Le ministre de la Justice a répondu.

4. Question de M. Renaat Landuyt au ministre de la Justice sur “le suivi des mineurs par le tribunal de la jeunesse” (n° 20862).

- Le ministre de la Justice a répondu.

5. Question de Mme Ilse Uyttersprot au ministre de la Justice sur “les résultats de la conférence interministérielle” (n° 20872).

- Le ministre de la Justice a répondu.

6. Question de Mme Ilse Uyttersprot au ministre de la Justice sur “le projet pilote ‘tolérance zéro’ à Courtrai” (n° 20873).

- Le ministre de la Justice a répondu.

7. Question de Mme Ilse Uyttersprot au ministre de la Justice sur “la fonction d’assistant(e) social(e) dans les administrations locales dans le cadre des mesures judiciaires alternatives” (n° 20874).

- Le ministre de la Justice a répondu.

8. Question de M. Bert Schoofs au ministre de la Justice sur “le jugement prononcé par la cour d’appel d’Anvers concernant l’interdiction de procéder à des fouilles corporelles” (n° 20960).

- Le ministre de la Justice a répondu.

9. Question de M. Bert Schoofs au ministre de la Justice sur “la divulgation d’informations concernant le régime carcéral de détenus tristement célèbres” (n° 20984).

- Le ministre de la Justice a répondu.

10. Question de M. Xavier Baeselen au ministre de la Justice sur “la lettre des magistrats du tribunal de première instance de Bruxelles” (n° 21001).

- Le ministre de la Justice a répondu.

11. Questions jointes :

- Question de M. Xavier Baeselen au ministre de la Justice sur “le manque de personnel au sein des corps de sécurité de Bruxelles” (n° 21004).

- Question de M. Bart Laeremans au ministre de la Justice sur “le manque de personnel au sein du corps de sécurité” (n° 21429).

- Question de M. Renaat Landuyt au ministre de la Justice sur “la libération d’un chauffard” (n° 21458).

- Le ministre de la Justice a répondu.

12. Question de M. Georges Gilkinet au ministre de la Justice sur “la protection des sources et notamment le cas récent d’Antenne Centre Télévision” (n° 21069).

- Le ministre de la Justice a répondu.

13. Question de M. Georges Gilkinet au ministre de la Justice sur “l’efficacité énergétique dans les prisons et palais de justice” (n° 21070).

- Le ministre de la Justice a répondu.

14. Question de M. Francis Van den Eynde au ministre de la Justice sur “les conséquences juridiques des razzias menées ces derniers jours contre certaines organisations kurdes” (n° 21077).

- Le ministre de la Justice a répondu.

15. Questions jointes :

- Question de M. Guy Milcamps au ministre de la Justice sur “le déménagement des magistrats bruxellois du Palais de Justice” (n° 21082).

- Question de M. Eric Libert au ministre de la Justice sur “le sort du Palais de Justice de Bruxelles” (n° 21085).

- Question de M. Bart Laeremans au ministre de la Justice sur “le Palais de Justice de Bruxelles” (n° 21118).

- Question de M. Renaat Landuyt au ministre de la Justice sur “l’avenir du Palais de Justice de Bruxelles” (n° 21181).

- Question de M. Xavier Baeselen au ministre de la Justice sur “le réaménagement du Palais de Justice de Bruxelles” (n° 21214).

- Le ministre de la Justice a répondu.

16. Question de Mme Alexandra Colen au ministre de la Justice sur “les faits criminels commis dans le cadre d’un avortement” (n° 21089).

- Le ministre de la Justice a répondu.

17. Question de M. Renaat Landuyt au ministre de la Justice sur “l’extension de la prison de Merksplas” (n° 21090).

- Le ministre de la Justice a répondu.

18. Question de M. Renaat Landuyt au ministre de la Justice sur “l’adaptation de la circulaire n° 154” (n° 21091).

- Le ministre de la Justice a répondu.

19. Question de M. Fouad Lahssaini au ministre de la Justice sur “la situation tragique dans laquelle se trouve M. Moqadem alors que l’État lui réclame des frais de justice” (n° 21140).

- Le ministre de la Justice a répondu.

20. Question de M. Bert Schoofs au ministre de la Justice sur “l’examen comparatif d’ADN dans le dossier relatif au meurtre de Joke Van Steen” (n° 21243).

- Le ministre de la Justice a répondu.

21. Question de M. Bert Schoofs au ministre de la Justice sur “l’enquête sur l’affaire De Gelder et les déclarations en la matière du procureur du Roi de Termonde” (n° 21255).

- Le ministre de la Justice a répondu.

22. Question de M. Francis Van den Eynde au ministre de la Justice sur “le contrôle de l’identité des ministres des cultes reconnus qui sont rémunérés par le département de la Justice” (n° 21258).

- Le ministre de la Justice a répondu.

23. Question de M. Bart Laeremans au ministre de la Justice sur “l’enquête sur Sharia4Belgium et son porte-parole” (n° 21262).

- Le ministre de la Justice a répondu.

24. Question de M. Bart Laeremans au ministre de la Justice sur “l’extradition éventuelle de Nizar Trabelsi” (n° 21284).

- Le ministre de la Justice a répondu.

25. Questions jointes :

- Question de M. Renaat Landuyt au ministre de la Justice sur “le vol de drogue dans l’ancien palais de justice d’Anvers” (n° 21335).

- Question de M. Bert Schoofs au ministre de la Justice sur “le vol, entre autres de drogues, au palais de Justice d’Anvers” (n° 21352).

- Le ministre de la Justice a répondu.

26. Questions jointes :

- Question de M. Bart Laeremans au ministre de la Justice sur “les braquages successifs de bijoutiers à Bruxelles” (n° 21325).

- Question de Mme Carina Van Cauter au ministre de la Justice sur “l’attaque à main armée d’un bijoutier à Schaerbeek” (n° 21377).

- Question de M. Raf Terwingen au ministre de la Justice sur “la sécurité à Bruxelles” (n° 21384).

- Question de M. Bart Laeremans au ministre de la Justice sur “la forte croissance du nombre d’attaques à main armée” (n° 21388).

- Le ministre de la Justice a répondu.

27. Questions jointes :

- Question de M. Bart Laeremans au ministre de la Justice sur “les échauffourées du 12 avril à Saint-Gilles et l’application de la tolérance zéro dans la zone de police concernée” (n° 21326).

- Question de M. Renaat Landuyt au ministre de la Justice sur “les échauffourées à Saint-Gilles” (n° 21338).

- Question de Mme Valérie Déom au ministre de la Justice sur “les braquages et l’attaque d’un commissariat qui se sont déroulés à Bruxelles avec en toile de fond les mesures prises par le gouvernement fédéral afin d’améliorer la sécurité dans la capitale” (n° 21481).

- Le ministre de la Justice a répondu.

28. Question de M. Renaat Landuyt au ministre de la Justice sur “la tolérance zéro à Anderlecht” (n° 21333).

- Le ministre de la Justice a répondu.

29. Questions jointes :

- Question de M. Renaat Landuyt au ministre de la Justice sur “l’avenir du service de la Politique criminelle” (n° 21334).

- Question de Mme Valérie Déom au ministre de la Justice sur “la stratégie ministérielle au sein du département de la justice” (n° 21395).

- Le ministre de la Justice a répondu.

30. Question de M. Christian Brotcorne au ministre de la Justice sur “le nouveau palais de justice de Tournai” (n° 21340).

- Le ministre de la Justice a répondu.

31. Question de M. Bart Laeremans au ministre de la Justice sur “les contradictions étonnantes en matière de criminalité à Bruxelles” (n° 21349).

- Le ministre de la Justice a répondu.

32. Question de M. Bert Schoofs au ministre de la Justice sur “les propositions du président du tribunal de première instance d’Anvers en vue de réaliser des économies à la Justice” (n° 21351).

- Le ministre de la Justice a répondu.

33. Question de M. Bart Laeremans au ministre de la Justice sur “l’affaire Giza” (n° 21428).

- Le ministre de la Justice a répondu.

34. Question de M. Raf Terwingen au ministre de la Justice sur “la sécurité à Bruxelles” (n° 21384).

- Le ministre de la Justice a répondu.

35. Question de M. Bart Laeremans au ministre de la Justice sur “la forte croissance du nombre d’attaques à main armée” (n° 21388).

- Le ministre de la Justice a répondu.

36. Question de Mme Valérie Déom au ministre de la Justice sur “l’informatisation de la Justice” (n° 21396).

- Le ministre de la Justice a répondu.

➤ **MERCREDI 21 AVRIL 2010**

1. Proposition de loi (Sarah Smeyers, Raf Terwingen) modifiant le Code civil en ce qui concerne les empêchements à mariage en cas d'adoption, n°s 1338/1 à 3.

Amendements de M. Terwingen et de Mme Nyssens.

Rapport fait au nom de la sous-commission "Droit de la famille" par Mme Valérie Déom.

(Continuation). (Rapporteur : Mme Valérie Déom).

- La discussion a été clôturée.
- L'amendement n° 1 a été adopté.
- La commission a décidé de déroger à l'art. 82.1 du Règlement
- L'ensemble de la proposition de loi, ainsi amendée, a été adopté à l'unanimité.

2. Propositions de loi jointes :

- Proposition de loi (Sabien Lahaye-Battheu, Marie-Christine Marghem, Carina Van Cauter, Josy Arens) modifiant le Code judiciaire en ce qui concerne la comparution personnelle et la tentative de conciliation en cas de divorce, n°s 1511/1 à 8.

Amendements de Mmes Nyssens, Marghem et Lahaye-Battheu et de M. Terwingen.

- Proposition de loi (Raf Terwingen, Sonja Becq, Mia De Schampheleere) modifiant le Code judiciaire en ce qui concerne la comparution personnelle en cas de divorce, n° 1716/1.

Rapport fait au nom de la sous-commission "Droit de la famille" par Mme Valérie Déom.

- Mme Valérie Déom a été désignée comme rapporteur et a développé le rapport de la sous-commission « Droit de la famille ».
- M. Terwingen et consorts a déposé l'amendement n° 19.
- La discussion a été entamée.

3. Audition du Collège des Procureurs généraux sur le rapport annuel 2007-2008.

- Exposé introductif de MM. Cédric Visart de Bocarmé, Yves Liègeois, Marc de le Court, Frank Schins et Claude Michaux, procureurs généraux, et M. Johan Delmulle, procureur fédéral.

- Un échange de vues a eu lieu.

Santé publique

COMMISSION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA SOCIÉTÉ

Président : Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers

➤ **MARDI 20 AVRIL 2010**

1. Question de Mme Muriel Gerkens à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "l'étude épidémiologique aux alentours des centrales nucléaires" (n° 21042).

- Le secrétaire d'État aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'intégration sociale a répondu.

2. Questions jointes :

- Question de Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "le prix des cigarettes" (n° 21046).

- Question de M. Koen Bultinck à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "la vente de produits de tabac en dessous du prix indiqué sur le timbre fiscal" (n° 21063).

- Le secrétaire d'État aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'intégration sociale a répondu.

3. Question de Mme Maggie De Block à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "la consommation de stimulants par les jeunes" (n° 21313).

- Le secrétaire d'État aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'intégration sociale a répondu.

4. Question de Mme Katia della Faille de Leverghem à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "l'interdiction de fumer dans les voitures en présence d'enfants" (n° 21180).

- Le secrétaire d'État aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'intégration sociale a répondu.

5. Question de Mme Françoise Colinia à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "la sexsomnia" (n° 21192).

- Le secrétaire d'État aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'intégration sociale a répondu.

6. Question de Mme Alexandra Colen à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "une assistante sociale belge qui organisait des avortements illégaux à l'étranger" (n° 21209).

- Le secrétaire d'État aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'intégration sociale a répondu.

7. Question de Mme Muriel Gerken à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "la réforme de la santé mentale" (n° 21233).

- Le secrétaire d'État aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'intégration sociale a répondu.

8. Question de M. Koen Bultinck à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "la production de la drogue mephedrone à Anvers" (n° 21256).

- Le secrétaire d'État aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'intégration sociale a répondu.

9. Question de M. Koen Bultinck à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "le rapport du Centre d'expertise sur l'impact des visiteurs médicaux indépendants" (n° 21261).

- Le secrétaire d'État aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'intégration sociale a répondu.

10. Question de M. Mathias De Clercq à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "le financement des organisations professionnelles représentatives des logopèdes" (n° 21307).

- Le secrétaire d'État aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'intégration sociale a répondu.

11. Question de Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "la mise en place d'un suivi multidisciplinaire post-opératoire des patients souffrant d'obésité morbide" (n° 21348).

- Le secrétaire d'État aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'intégration sociale a répondu.

12. Question de Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers à la vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "la contrefaçon de médicaments" (n° 21373).

- Le secrétaire d'État aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'intégration sociale a répondu.

13. Question de Mme Dalila Douifi au premier ministre, chargé de la Coordination de la Politique de migration et d'asile, sur "la combinaison du revenu du travail de certains demandeurs d'asile et de l'accueil matériel" (n° 21104).

- Le secrétaire d'Etat aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'intégration sociale a répondu.

14. Question de Mme Isabelle Tasiaux-De Neys au secrétaire d'État à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "la révision de l'Accord de coopération sur la politique en matière de lutte contre la pauvreté" (n° 21203).

- Le secrétaire d'Etat aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'intégration sociale a répondu.

15. Question de Mme Isabelle Tasiaux-De Neys au secrétaire d'État à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "l'aide des CPAS aux personnes sans abri" (n° 21211).

- Le secrétaire d'Etat aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'intégration sociale a répondu.

16. Questions jointes :

- Question de Mme Dalila Douifi au secrétaire d'État à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "les places d'accueil pour les demandeurs d'asile" (n° 21248).
- Question de M. Ben Weyts au secrétaire d'État à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "le nouveau plan de répartition des demandeurs d'asile" (n° 21259).
- Question de Mme Rita De Bont au secrétaire d'État à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "les conséquences de la crise persistante en matière d'accueil des demandeurs d'asile" (n° 21309).
- Question de M. Michel Doomst au secrétaire d'État à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "l'accueil des demandeurs d'asile" (n° 21405).
- Question de Mme Lieve Van Daele au secrétaire d'État à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "le malaise chez Fedasil" (n° 21434).

- Le secrétaire d'État aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'intégration sociale a répondu.

17. Question de Mme Magda Raemaekers au secrétaire d'État à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "la constitution d'un groupe cible spécifique des enfants dans le cadre de l'enquête sur les personnes vivant dans la pauvreté" (n° 21277).

- Le secrétaire d'Etat aux Affaires sociales, chargé des Personnes handicapées, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'intégration sociale a répondu.

➤ **MERCREDI 21 AVRIL 2010**

1. Question de M. Flor Van Noppen au ministre du Climat et de l'Énergie sur "les crédits d'émissions" (n° 20535).

- Le ministre du Climat et de l'Energie a répondu.

2. Question de Mme Tinne Van der Straeten au ministre du Climat et de l'Énergie sur "le rapport de la Belgique à l'Europe concernant la directive ETS" (n° 20716).

- Le ministre du Climat et de l'Energie a répondu.

3. Questions jointes :

- Question de Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers au ministre du Climat et de l'Énergie sur "la rencontre ministérielle sur la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts dans les pays en développement" (n° 20740).
- Question de M. Georges Dallemagne au ministre du Climat et de l'Énergie sur "la conférence internationale de Paris sur la lutte contre la déforestation" (n° 20789).

- Le ministre du Climat et de l'Energie a répondu.

4. Questions jointes :

- Question de Mme Marie-Martine Schyns au ministre du Climat et de l'Énergie sur "la création d'une agence fédérale de l'environnement" (n° 20750).

- Question de M. Flor Van Noppen au ministre du Climat et de l'Énergie sur "l'Agence fédérale de l'environnement" (n° 20798).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.

5. Question de Mme Tinne Van der Straeten au ministre du Climat et de l'Énergie sur "la question des normes EURO, abordée lors du conseil de l'environnement du 15 mars 2010" (n° 20917).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.

6. Question de Mme Tinne Van der Straeten au ministre du Climat et de l'Énergie sur "le dialogue sur le climat de Petersberg et d'autres initiatives similaires" (n° 20923).

- Le ministre du Climat et de l'Énergie a répondu.

Économie

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE, DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE, DE L'ÉDUCATION, DES INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES NATIONALES, DES CLASSES MOYENNES ET DE L'AGRICULTURE

Président : M. Bart Laeremans

➤ **MARDI 20 AVRIL 2010**

Projet de loi modifiant la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation, n°s 2468/1 et 2.
Propositions jointes :

- Proposition de loi (Katrien Partyka, Mia De Schamphelaere, Liesbeth Van der Auwera, Stefaan Vercamer, Joseph George) modifiant la législation sur le crédit à la consommation et le crédit hypothécaire en ce qui concerne la publicité, n°s 793/1 à 3.
- Proposition de loi (François-Xavier de Donnea, Kattrin Jadin, David Clarinval, Olivier Hamal) modifiant l'article 85 de la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation, n°s 328/1 à 3.
- Proposition de loi (Meyrem Almaci, Muriel Gerkens, Wouter De Vriendt, Zoé Genot) modifiant la législation relative aux crédits à la consommation, n° 1538/1.
- Proposition de loi (Hans Bonte) modifiant la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation en ce qui concerne le crédit permanent, n° 582/1.
- Proposition de loi (Hans Bonte) modifiant la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation pour ce qui concerne la publicité personnalisée pour le crédit, n° 2146/1.
- Proposition de loi (Hans Bonte, Cathy Plasman) modifiant la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation en ce qui concerne les prêteurs et les intermédiaires de crédit autres que les établissements de crédit, n° 2403/1.
- Proposition de loi (Karine Lalieux, Colette Burgeon, Alain Mathot) modifiant la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation, portant diverses mesures visant à lutter contre le "crédit facile", n° 1801/1.
- Proposition de loi (Colette Burgeon, Karine Lalieux, Alain Mathot) visant à fixer un délai de zéro tage pour les ouvertures de crédit, n° 1779/1.
- Proposition de loi (Alain Mathot, Colette Burgeon, Karine Lalieux) rétablissant l'article 61 de la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation et concernant les taux annuels effectifs globaux, n° 1940/1.
- Proposition de loi (André Frédéric, Karine Lalieux, Yvan Mayeur, Colette Burgeon) modifiant la loi du 10 août 2001 relative à la Centrale des Crédits aux Particuliers afin de mesurer l'endettement réel des consommateurs, n° 1847/1.

- Proposition de loi (Linda Musin, Karine Lalieux, Colette Burgeon) complétant la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation en vue de renforcer le contrôle des prêteurs et des intermédiaires de crédit, n° 860/1.
 - Proposition de résolution (Brigitte Wiaux, David Lavaux, Marie-Martine Schyns, Isabelle Tasiaux-De Neys) visant à instaurer un formulaire standardisé pour les demandes de crédit afin de lutter contre le risque de défaillance des emprunteurs, n°s 1986/1 à 4.
 - Proposition de loi (Josy Arens) visant à responsabiliser les acteurs du crédit à la consommation et à lutter contre le surendettement, n° 1726/1.
- (Continuation). (Rapporteur : Mme Katrien Partyka).
Amendements de M. Bonte, Mme Almaci et M. Jadot.

- La discussion des articles a été entamée et clôturée.
- Des amendements ont été déposés par MM. Logghe et consorts, Jadot et consorts et Mme Van der Auwera et consorts
- Les amendements n°s 3, 4, 20 et 23 ont été retirés.
- Les amendements n°s 1, 2, 5 à 19, 21, 22 et 24 à 26 ont été rejetés.
- Les amendements n°s 27 à 33, ainsi que les articles amendés, ont été adoptés.
- La commission a décidé de déroger à l'art. 82 du règlement.
- L'ensemble du projet de loi, ainsi amendé, et moyennant quelques corrections du texte, a été adopté par 9 voix et 4 abstentions.

➤ **MERCREDI 21 AVRIL 2010**

1. Question de Mme Liesbeth Van der Auwera au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "les tickets de football électroniques" (n° 20633).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.

2. Question de Mme Liesbeth Van der Auwera au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "la fin de l'obligation de faire appel à un entrepreneur enregistré pour l'application de taux de TVA réduits" (n° 20811).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.

3. Question de M. Peter Luykx au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "le point de contact pour signaler les entrepreneurs malhonnêtes" (n° 20937).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.

4. Question de M. Peter Luykx au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "la redevance à payer à la SABAM" (n° 20938).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.

5. Question de M. Peter Logghe au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "la Banque-carrefour des Entreprises et les sociétés établies à une adresse fictive" (n° 21030).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.

6. Question de Mme Sofie Staelraeve au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "la base de données de la SABAM" (n° 21201).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.

7. Question de M. Peter Logghe au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "une version électronique de la lettre recommandée" (n° 21245).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.

8. Question de M. Bart Laeremans au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "les investissements américains en Belgique" (n° 21266).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.

9. Question de Mme Zoé Genot au ministre pour l'Entreprise et la Simplification sur "le courrier publicitaire reçu par des entreprises de la construction" (n° 21456).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.

Groupe de travail "Propositions de résolution"

GROUPE DE TRAVAIL DE LA COMMISSION DES RELATIONS EXTÉRIEURES CONCERNANT DES PROPOSITIONS DE RÉOLUTION

Président : M. François-Xavier de Donnea

➤ **MARDI 20 AVRIL 2010**

1. Proposition de résolution (Georges Dallemagne, Xavier Baeselen, Catherine Fonck, Nathalie Muylle, Hilde Vautmans, Herman De Croo, Daniel Ducarme, Patrick Moriau) relative à la lutte contre la violence quotidienne envers les enfants dans les pays en développement, n°s 2344/1 à 3.

- La proposition de résolution sera envoyée en commission des Relations extérieures.

2. Proposition de résolution (Georges Dallemagne, Jean Cornil, Herman De Croo, Katia della Faille de Leverghem, Patrick Moriau, Marie-Martine Schyns, Daniel Ducarme) visant à arrêter la déforestation tropicale et visant à la gestion durable des forêts, notamment au Congo, n°s 2239/1 et 2.

- Des amendements ont été proposés par M. Dallemagne. M. de Donnea sera joint en tant que co-signataire.

- La proposition de résolution sera envoyée en commission des Relations extérieures.

3. Propositions de résolution jointes :

- Proposition de résolution (Daniel Ducarme, Françoise Colinia, Philippe Collard, Olivier Destrebecq, Denis Ducarme, Jacqueline Galant, Luc Gustin, Kattrin Jadin, Josée Lejeune, Olivier Maingain) en faveur de la création d'une force humanitaire civile et militaire de réaction rapide au sein de l'Union européenne, n° 2449/1.

- Proposition de résolution (Georges Dallemagne, Xavier Baeselen, Yolande Avontroodt, Patrick Moriau, Nathalie Muylle, Hilde Vautmans) relative à la mise en place d'un corps européen de secours civil, n° 2463/1.

- Les auteurs proposent de préparer des propositions.

4. Propositions de résolution jointes :

- Proposition de résolution (Francis Van den Eynde, Alexandra Colen) relative à la reconnaissance en tant que génocide du "Holodomor" ou famine organisée dont fut victime la population ukrainienne en URSS, n° 398/1.
- Proposition de résolution (Roel Deseyn, Lieve Van Daele, Stefaan Vercamer, Katrien Partyka, Georges Dallemagne) relative à la reconnaissance de l'Holodomor, la famine organisée en Ukraine entre 1932 et 1933, n° 2529/1.

- Les propositions de résolution seront renvoyées en commission des Relations extérieures.

Affaires sociales + Santé publique + Questions européennes

RÉUNION COMMUNE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA SOCIÉTÉ ET DU COMITÉ D'AVIS CHARGÉ DES QUESTIONS EUROPÉENNES

Présidents : M. Yvan Mayeur et Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers et M. Herman De Croo et Mme Vanessa Matz (S)

➤ **MARDI 20 AVRIL 2010**

(Réunion commune avec la commission des Affaires sociales du Sénat)

Les priorités de la présidence belge de l'Union européenne.

L'état d'avancement de la transposition des directives européennes.

- Exposé introductif du secrétaire d'État à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale.
- Un échange de vues sur les priorités de la présidence belge de l'Union européenne a eu lieu.
- Les présidents ont été désignés comme rapporteurs.

Infrastructure

COMMISSION DE L'INFRASTRUCTURE, DES COMMUNICATIONS ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Président : M. François Bellot

➤ **MARDI 20 AVRIL 2010**

Projet de loi portant création de la Banque-Carrefour des véhicules, n° 2493/1.
(Continuation).

- Rapporteur : M. Roel Deseyn (en remplacement de M. Jef Van den Bergh).
- La discussion générale a eu lieu.
- Sont intervenus : MM. Ronny Balcaen, Patrick De Groote, Roel Deseyn et David Lavaux, Mme Ine Somers et M. François Bellot.
- La discussion des articles a également eu lieu.
- Des amendements ont été déposés par MM. Balcaen et Bellot et consorts.
- Les articles et les amendements ont été successivement adoptés à l'unanimité.

- La commission a décidé de déroger à l'article 82, du Règlement.
- Le projet de loi, ainsi amendé, a été adopté à l'unanimité.

Prochaine réunion mardi 27 avril 2010.

Intérieur

COMMISSION DE L'INTÉRIEUR, DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Président : M. André Frédéric

➤ **MERCREDI 21 AVRIL 2010**

1. Evaluation de la police dix ans après la réforme.

Thème : Police de proximité.

Echange de vues avec la ministre de l'Intérieur.

(Continuation) (Rapporteurs : Mme Jacqueline Galant et M. Michel Doomst).

- L'exposé de la ministre de l'Intérieur a été suivi d'une discussion.
- Sont intervenus : MM. Luc Peetermans, Ben Weyts, Joseph Arens, Fouad Lahssaini et Mmes Jacqueline Galant et Leen Dierick.

2. Question de M. Raf Terwingen à la ministre de l'Intérieur sur "la mise en oeuvre du projet eBirth" (n° 18181).

- Le ministre pour l'Entreprise et la Simplification a répondu.

3. Question de M. Ben Weyts à la ministre de l'Intérieur sur "la modification des lois linguistiques" (n° 20988).

- La ministre de l'Intérieur a répondu.

4. Question de M. Peter Logghe à la ministre de l'Intérieur sur "l'identification des criminels à l'aide des bactéries laissées sur des objets inanimés" (n° 21067).

- La ministre de l'Intérieur a répondu.

5. Question de M. Roland Defreyne à la ministre de l'Intérieur sur "les tarifs pour l'accomplissement de missions non légales par les services d'incendie" (n° 21108).

- La ministre de l'Intérieur a répondu.

6. Question de Mme Leen Dierick à la ministre de l'Intérieur sur "le statut du comptable spécial dans les zones de police locales" (n° 21160).

- La ministre de l'Intérieur a répondu.

7. Question de M. Michel Doomst à la ministre de l'Intérieur sur "la sécurité des agents de la police" (n° 21165).

- La ministre de l'Intérieur a répondu.

8. Questions jointes :

- Question de Mme Valérie Déom à la ministre de l'Intérieur sur "l'assainissement d'habitations de l'Ardenne namuroise contaminées par le Radon" (n° 21189).
- Question de Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers à la ministre de l'Intérieur sur "la présence de radon dans des habitations en Ardenne namuroise" (n° 21374).

- La ministre de l'Intérieur a répondu.

9. Question de Mme Kattrin Jadin à la ministre de l'Intérieur sur "l'école des cadets sapeurs-pompiers de Liège" (n° 21212).

- La ministre de l'Intérieur a répondu.

10. Question de Mme Kattrin Jadin à la ministre de l'Intérieur sur "la situation des appartements de vacances ou des chambres d'hôtes par rapport à l'arrêté royal du 28 février 1991" (n° 21231).

- La ministre de l'Intérieur a répondu.

11. Question de M. Xavier Baeselen à la ministre de l'Intérieur sur "la demande du ministre flamand de l'Intérieur de supprimer les codes linguistiques au registre national" (n° 21269).

- La ministre de l'Intérieur a répondu.

12. Question de M. André Frédéric à la ministre de l'Intérieur sur "les moyens financiers supplémentaires dégagés pour les écoles du feu" (n° 21312).

- La ministre de l'Intérieur a répondu.

13. Questions jointes :

- Question de M. François-Xavier de Donnea à la ministre de l'Intérieur sur "la vague de grand banditisme et de violence à Bruxelles" (n° 21321).
- Question de M. Bart Laeremans à la ministre de l'Intérieur sur "les échauffourées du 12 avril à Saint-Gilles" (n° 21324).
- Question de M. Roland Defreyne à la ministre de l'Intérieur sur "les émeutes à Saint-Gilles" (n° 21450).
- Question de Mme Valérie Déom à la ministre de l'Intérieur sur "les braquages et l'attaque d'un commissariat qui se sont déroulés à Bruxelles avec en toile de fond les mesures prises par le gouvernement fédéral afin d'améliorer la sécurité dans la capitale" (n° 21480).
- Question de M. Bart Laeremans à la ministre de l'Intérieur sur "l'application de la tolérance zéro à Anderlecht" (n° 21486).

- La ministre de l'Intérieur a répondu.

14. Questions jointes :

- Question de M. Xavier Baeselen au secrétaire d'État au Budget, à la Politique de migration et d'asile, à la Politique des familles et aux Institutions culturelles fédérales sur "les régularisations" (n° 21083).
- Question de M. Jean Marie Dedecker au secrétaire d'État au Budget, à la Politique de migration et d'asile, à la Politique des familles et aux Institutions culturelles fédérales sur "le traitement des demandes de régularisation" (n° 21152).

- Le secrétaire d'État au Budget, à la Politique de migration et d'asile, à la Politique des familles et aux Institutions culturelles fédérales a répondu.

15. Question de Mme Annick Ponthier au secrétaire d'État au Budget, à la Politique de migration et d'asile, à la Politique des familles et aux Institutions culturelles fédérales et au secrétaire d'État à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale, sur "la double vie du curé de Loyers" (n° 21271).

- Le secrétaire d'État au Budget, à la Politique de migration et d'asile, à la Politique des familles et aux Institutions culturelles fédérales a répondu.

16. Question de Mme Zoé Genot au secrétaire d'État au Budget, à la Politique de migration et d'asile, à la Politique des familles et aux Institutions culturelles fédérales sur "les expulsions" (n° 21372).

- Le secrétaire d'État au Budget, à la Politique de migration et d'asile, à la Politique des familles et aux Institutions culturelles fédérales a répondu.

17. Question de Mme Leen Dierick à la ministre de l'Intérieur sur "l'incident Jacob à Anvers" (n° 21389).

- La ministre de l'Intérieur a répondu.

18. Question de M. Michel Doomst à la ministre de l'Intérieur sur "la recherche de nouveaux chefs de corps" (n° 21421).

- La ministre de l'Intérieur a répondu.

19. Question de M. Michel Doomst à la ministre de l'Intérieur sur "l'absence de moyens pour du nouveau matériel d'incendie" (n° 21422).

- La ministre de l'Intérieur a répondu.

20. Question de M. Peter Logghe à la ministre de l'Intérieur sur "les délais d'intervention des polices fédérale et locale" (n° 21425).

- La ministre de l'Intérieur a répondu.

21. Question de Mme Leen Dierick à la ministre de l'Intérieur sur "le respect de la législation sur la vie privée lors de publications par les services de police" (n° 21470).

- La ministre de l'Intérieur a répondu.

22. Questions jointes :

- Question de M. Bart Laeremans à la ministre de l'Intérieur sur "l'agression d'agents dans le métro à la station Rogier" (n° 21484).

- Question de M. Roland Defreyne à la ministre de l'Intérieur sur "l'agression à la police du rail" (n° 21520).

- La ministre de l'Intérieur a répondu.

23. Question de M. Bart Laeremans à la ministre de l'Intérieur sur "la forte croissance du nombre d'attaques à main armée" (n° 21487).

- La ministre de l'Intérieur a répondu.

Droit de la famille

SOUS-COMMISSION "DROIT DE LA FAMILLE"

Président : Mme Clotilde Nyssens

➤ **MERCREDI 21 AVRIL 2010**

Propositions de loi jointes:

- Proposition de loi (Muriel Gerkens, Fouad Lahssaini, Stefaan Van Hecke, Juliette Boulet, Tinne Van der Straeten, Zoé Genot, Thérèse Snoy et d'Oppuers, Wouter De Vriendt, Meyrem Almaci) modifiant les dispositions du Code civil relatives à la protection des biens des personnes totalement ou partiellement incapables d'en assumer la gestion en raison de leur état physique ou mental, n° 318/1.
- Proposition de loi (Thierry Giet, André Frédéric, Yvan Mayeur) modifiant le Code civil et la loi du 8 août 1983 organisant un registre national des personnes physiques afin d'accroître la publicité de la décision portant désignation d'un administrateur provisoire, n° 716/1.
- Proposition de loi (Sabien Lahaye-Battheu, Carina Van Cauter) modifiant la législation en ce qui concerne l'interdiction judiciaire et l'assistance d'un conseil judiciaire, n° 879/1.
- Proposition de loi (Luc Goutry, Sarah Smeyers, Thierry Giet, Marie-Christine Marghem, Sabien Lahaye-Battheu, Clotilde Nyssens) modifiant la législation relative aux statuts d'incapacité en vue d'instaurer un statut global, n°s 1356/1 et 2.
- Proposition de loi (Muriel Gerkens, Stefaan Van Hecke) instaurant un régime global d'administration provisoire des biens et des personnes, n° 1792/1.
- Proposition de loi (Sabien Lahaye-Battheu, Olivier Hamal) modifiant le Code civil en vue de permettre aux déséquilibrés mentaux placés sous administration provisoire de tester moyennant l'autorisation du juge de paix, n°s 1880/1 et 2.

Audition de :

- M. Patrick Hofströssler, représentant de "l'OVV";
 - Mme Florence Reusens, représentante de l'OBFG.
- Après les exposés des invités, un échange de vues a eu lieu.

Finances et Budget

COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET

Président : M. François-Xavier de Donnea

➤ **MERCREDI 21 AVRIL 2010**

1. Question de M. Peter Logghe au secrétaire d'État à la Modernisation du Service public fédéral Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances, sur "les primes pour les assurances contre les catastrophes naturelles" (n° 21252).

- Le secrétaire d'État à la Modernisation du Service public fédéral Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances a répondu.

2. Projet de loi portant des dispositions fiscales, n° 2521/1.

- Rapporteur : M. Hendrik Daems.
- Exposé introductif du secrétaire d'État à la Modernisation du Service public fédéral Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances.
- Deux amendements ont été déposés par M. De Potter et consorts.
- Les deux amendements ont été adoptés.
- Les articles, ainsi que l'ensemble du projet de loi, ainsi amendé, et y compris les corrections techniques d'ordre légistique, ont été successivement adoptés à l'unanimité.

3. Question de Mme Valérie Déom au ministre de la Justice sur "le projet de loi 'bonne gouvernance' voté au Parlement" (n° 20499).

- Le secrétaire d'État à la Modernisation du Service public fédéral Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances a répondu.

4. Question de Mme Katrien Partyka au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "la commission de médiation en matière d'assurances hospitalisation" (n° 21161).

- Le secrétaire d'État à la Modernisation du Service public fédéral Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances a répondu.

5. Question de Mme Katrien Partyka au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "l'évaluation du droit à l'assurance hospitalisation pour les assurés souffrant d'une affection préexistante" (n° 21162).

- Le secrétaire d'État à la Modernisation du Service public fédéral Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances a répondu.

6. Question de M. Peter Logghe au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "le préfinancement de la TVA" (n° 21186).

- Le secrétaire d'État à la Modernisation du Service public fédéral Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances a répondu.

7. Question de M. Jan Jambon au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "la gestion téléphonique des débiteurs" (n° 21305).

- Le secrétaire d'État à la Modernisation du Service public fédéral Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances a répondu.

8. Question de M. Jan Jambon au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "l'indemnité complémentaire pour le président du poste d'observation de la fiscalité régionale" (n° 21329).

- Le secrétaire d'État à la Modernisation du Service public fédéral Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances a répondu.

9. Question de M. Christian Brotcorne au vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur "le nouveau palais de justice de Tournai" (n° 21341).

- Le secrétaire d'État à la Modernisation du Service public fédéral Finances, à la Fiscalité environnementale et à la Lutte contre la fraude fiscale, adjoint au ministre des Finances a répondu.

Suivi des missions à l'étranger

COMMISSION DU SUIVI DES MISSIONS À L'ÉTRANGER

Président : M. Francis Delpérée (S)

➤ **JEUDI 22 AVRIL 2010**

Exposé du ministre de la Défense.

Aperçu des missions à l'étranger : état mensuel de la situation.

- Échange de vues.

- Exposé introductif du ministre de la Défense et de l'amiral Ectors sur l'état des lieux concernant les missions à l'étranger.

- L'amiral Ectors a répondu aux questions des membres.

Relations publiques

MARDI 30 MARS 2010

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2009 DU MÉDIATEUR FÉDÉRAL

Les Médiateurs fédéraux ont remis leur rapport annuel 2009 au Président de la Chambre, M. Patrick Dewael, ainsi qu'à Mme Valérie De Bue, présidente de la commission des Pétitions, le mardi 30 mars 2010, à 11 heures, dans les salons de la Présidence.

Mme Colette Burgeon, questrice, Mme Mia De Schamphelaere, ombudspromoteur, des membres de la commission des Pétitions de la Chambre, des Médiateurs régionaux et des collaborateurs ont assisté à cette cérémonie.

Dans son exposé introductif, le Président de la Chambre s'est dit *convaincu que la démocratie parlementaire ne peut fonctionner convenablement qu'à deux conditions : il faut qu'il y ait une courroie de transmission entre les citoyens (leurs attentes et leurs besoins) et la classe politique mais il faut aussi que les citoyens aient le sentiment que les institutions publiques – qui doivent tenir compte de ces besoins – fonctionnent bien. Si certains griefs sont émis à ce propos, il incombe aux autorités d'apporter les correctifs nécessaires. Dans ce contexte, le service de médiation remplit une fonction capitale de passerelle.*

Les Médiateurs fédéraux, M. Schuermans et Mme De Bruecker, ont présenté le Rapport annuel 2009 et fourni des explications à propos des dysfonctionnements observés dans les administrations fédérales, des aspects prioritaires de leur fonctionnement, de leurs recommandations et des suites qui y ont été réservées.

Ce rapport annuel est tout à la fois le reflet du regard critique que les citoyens portent sur les services publics fédéraux et l'illustration des efforts constants déployés par l'État fédéral pour améliorer les services aux citoyens.

Sur un total de 6.429 nouveaux dossiers, 82 % concernaient des plaintes et 18 % des demandes d'information. Il s'agit d'une augmentation de 16 % par rapport à 2008. Une suite favorable a été réservée à neuf plaintes sur dix, ce qui constitue un aspect positif.

Les plaintes formulées en 2009 sont préoccupantes au regard de trois aspects importants :

- l'inégalité de traitement entre les citoyens ;
- le non-respect de la loi par l'administration elle-même ;
- l'absence d'une bonne communication et d'une attitude proactive lorsqu'un dysfonctionnement survient au sein des pouvoirs publics.

Cette année, le Médiateur fédéral a soumis quatre recommandations générales au Parlement :

- Égalité de traitement de tous les citoyens : des mesures d'accompagnement sont à prévoir pour toutes les procédures administratives qui requièrent un accès à l'internet.
- Suppression de la discrimination entre les chômeurs dont le partenaire est salarié et les chômeurs dont le partenaire est indépendant (l'allocation de chômage est nettement plus faible pour cette seconde catégorie à partir de la deuxième année de chômage).

- Suppression de la discrimination entre hommes et femmes en ce qui concerne la passation d'un contrat de mariage par un poste diplomatique (aux termes d'une vieille loi de 1931, une ambassade belge ou un consulat belge ne peuvent passer de contrat de mariage entre une femme belge et un étranger alors qu'ils y sont habilités quand l'homme est Belge et la femme étrangère).
- Le droit de vote : il convient de ne plus faire rayer d'une liste d'électeurs belges les électeurs qui y sont inscrits pour le seul motif qu'ils sont également inscrits sur une liste d'électeurs d'un État membre de l'Union européenne. Certains électeurs ayant reçu une convocation n'ont pas pu voter aux élections régionales et européennes du 7 juin 2009. Le jour des élections, ils ont été empêchés d'exercer leur droit de vote parce que leur nom figurait sur une liste d'électeurs d'un autre État membre de l'Union européenne pour les élections européennes.

Les Médiateurs fédéraux ont également adressé huit recommandations à l'administration, entre autres à Fedasil, au SPF Finances, au Secrétaire d'État à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté ainsi qu'au SPF Intérieur.

Les départements d'autorité, dont relèvent les services de l'immigration, ont été l'objet de 84 % des plaintes. Fedasil, en effet, a de plus en plus souvent refusé l'accueil sans fondement légal. Le SPF Finances, dont relèvent les services fiscaux, a lui aussi été l'objet de 34 % des plaintes. Le remboursement des impôts prend trop de temps pour de nombreux cas « spéciaux », comme les divorces et les successions. Par ailleurs, 24 % des plaintes concernent les Affaires sociales : le traitement automatisé du remboursement des primes à l'énergie, par exemple, a été un fiasco complet. La communication dans ce domaine a également été très imparfaite.

A l'issue de la présentation, le Président de la Chambre s'est engagé à prendre connaissance des recommandations formulées par les médiateurs dans leur rapport *puisque'il incombe à notre Assemblée de remédier, si nécessaire au moyen d'initiatives législatives, aux problèmes dont les médiateurs révèlent l'existence. La commission des Pétitions, qui est actuellement présidée par Mme Valérie De Bue, poursuivra l'examen de ce rapport au cours des prochaines semaines, a-t-il encore déclaré.*

Pour plus d'information : www.federaalombudsman.be



Relations internationales

MISSIONS À L'ÉTRANGER DES MEMBRES DE LA CHAMBRE

SEMAINE DU LUNDI 23 AU VENDREDI 30 AVRIL 2010

- Du vendredi 23 au mercredi 29 avril 2010

La mission à la **République Démocratique du Congo, au Rwanda et au Burundi**, organisée par le Ministre de la Coopération au Développement M. Charles Michel, en présence des députés M. Xavier Baeselen (MR), M. Roel Deseyn (CD&V), Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers (Ecolo/Groen !) et Mme Katia della Faille de Leverghem (Open VLD) a été annulée.

- Du lundi 26 avril au lundi 3 mai 2010

La visite de travail à l'exposition universelle à **Shanghai** et la mission à **Hong Kong**, organisée par la Commission de l'Economie, en présence des députés M. Bart Laeremans (VB), M. Peter Logghe (VB), Mme Liesbeth Van der Auwera (CD&V), Mme Katrien Partyka (CD&V), Mme Corinne De Permentier (MR), M. Willem-Frederik Schiltz (Open VLD), Mme Cathy Plasman (sp.a), Mme Isabelle Tasiaux-De Neys (cdH) et M. Peter Luyckx (N-VA) a été annulée.

Relations internationales

DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES REÇUES À LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

SEMAINE DU LUNDI 23 AU VENDREDI 30 AVRIL 2010

- Mardi 27 avril 2010

Le Ministre des Affaires Etrangères de l'**Albanie** sera reçu par Bureau de la Commission des Affaires Etrangères et le Comité d'Avis des Affaires Européennes

- Mardi 27 et mercredi 28 avril 2010

Une délégation de la Chambre et le Sénat de l'**Australie**, sous la direction du président du Sénat John Hogg sera en visite au Parlement belge.

- Jeudi 27 avril 2010

Une délégation des membres de l'opposition du parlement de la **République Démocratique du Congo** sera reçue par la section Belgique – RDC de l'Union Interparlementaire.

Relations internationales

MADRID 15 AVRIL 2010

RÉUNION DES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

M. François-Xavier de Donnea, président de la commission des Finances et du Budget, a assisté à la réunion des présidents des commissions de l'Économie et des Finances, organisée à Madrid le 15 avril 2010 dans le cadre de la présidence espagnole de l'Union européenne. Cette réunion était consacrée au développement d'une stratégie européenne commune pour la relance économique et aux conséquences de la crise financière.

Au cours de la première partie, Mme Elena Selgado Méndez, deuxième vice-présidente du gouvernement et ministre de l'Économie et du Trésor, a plaidé pour un nouveau système de gouvernance et la création de nouveaux instruments permettant d'améliorer la coordination et le contrôle des politiques économiques et budgétaires (article 136 du Traité) afin de créer les conditions d'une croissance économique forte et durable, favorable à l'emploi (taux d'emploi de 75% pour les personnes âgées entre 20 et 64 ans) et d'améliorer la résistance de nos économies aux risques de crise. Elle a notamment cité l'exemple d'un système de *peer review* en matière de compétitivité.

Les États membres doivent œuvrer à rétablir la stabilité macroéconomique et l'équilibre budgétaire. Comparée à la situation dans les pays émergents comme la Chine, où la croissance est actuellement de 11% du PIB, la reprise européenne est encore très fragile (0,7%).

Mme Selgado a également insisté sur l'importance d'un modèle de croissance équilibrée basé sur une durabilité fiscale (politique cohérente sur le plan budgétaire tenant compte du vieillissement de la population), sociale (relever le niveau d'enseignement, assurer la protection des travailleurs et encourager la mobilité et la flexisécurité tout en promouvant l'intégration sociale afin de réduire la pauvreté) et environnementale (promotion des énergies renouvelables, réduction de 20% des émissions à effet de serre et augmentation de 20% de l'efficacité énergétique).

Pour réussir la relance économique, des mesures doivent également être prises afin de réformer les structures de contrôle financier sur la base des propositions formulées dans le rapport de Larosière, de réglementer les fonds d'investissements alternatifs, de réviser les politiques de rétribution et de développer des mécanismes communs de gestion de crise. Enfin, une coordination et une meilleure transparence fiscales sont nécessaires afin de lutter contre l'évasion fiscale, notamment en organisant une extension des procédures d'échange d'informations et l'assistance mutuelle pour le recouvrement des impôts.

Au cours de la deuxième partie, M. Francisco Javier Ariztegui Yañez, sous-gouverneur de la Banque d'Espagne, a décrit le modèle bancaire espagnol, basé sur la banque traditionnelle de détail, ce qui a permis à l'Espagne de traverser la crise sans trop de dommages, du moins dans un premier temps. L'activité bancaire y est basée sur un rapport de proximité et une bonne connaissance de la clientèle, contrairement aux grandes banques « grossistes » qui ont pour politique de regrouper les services bancaires avant de les distribuer entre autres via des opérations de titrisation, ce qui permet de diluer les risques et de sortir les actifs toxiques des bilans bancaires, diminuant ainsi les besoins en fonds propres.

Le système de régulation espagnol impose des exigences sévères en matière de capital afin d'empêcher les structures hors bilan. La banque centrale espagnole contrôle in situ et de manière détaillée les bilans comptables individuels des banques. En outre, en période de grande croissance, les banques sont tenues de créer des provisions anticycliques (dynamiques), c'est-à-dire d'enregistrer une partie du coût lié à d'éventuels risques d'insolvabilité. Les réserves ainsi accumulées peuvent ensuite être utilisées en cas de crise.

Malgré ces mesures et après une période de croissance euphorique, les trois années de crise ont fini par avoir un impact sur le système financier espagnol, entraînant une diminution de l'activité (excès de capacité des banques). Les actifs douteux ont augmenté (5,4% de l'actif actuellement) et le marché obligataire s'est effondré, provoquant une pression sur les comptes de résultat des banques et un problème de financement structurel. Les difficultés rencontrées dans le secteur immobilier ont également entraîné une augmentation des actifs douteux.

Outre l'octroi de garanties, le gouvernement espagnol a décidé de créer un Fonds pour la restructuration ordonnée des banques (FROB). Ce fonds peut intervenir dans les 24 heures dans toute entité en difficulté et nommer de nouveaux administrateurs. Un système de capitalisation volontaire a également été mis en place pour les banques et caisses d'épargne. L'octroi de capital est conditionné à une restructuration des activités sur la base d'un plan de viabilité et d'intégration approuvé par la Banque d'Espagne. Plusieurs fusions entre caisses d'épargne, spécialisées dans le crédit hypothécaire résidentiel, sont en voie d'être opérées.

Au cours de la troisième partie, M. Julio Segura Sánchez, président de la Commission nationale du marché des valeurs, a traité de la supervision financière. Il a souligné l'internationalisation des marchés et la forte expansion (de 70 à 340% du PIB mondial) des produits structurés, *hedge funds*, ..., et ce, dans un cadre institutionnel obsolète basé sur une architecture de contrôle sectorielle ne permettant pas une supervision adéquate et performante.

Selon M. Segura, il est faux d'affirmer que toute innovation financière améliore l'efficacité du marché. Au contraire, ces innovations permettent de contourner les exigences de capital et contribuent à développer des marchés peu transparents. La crise a démontré que l'autorégulation des marchés n'est pas suffisante pour assurer leur bon fonctionnement.

Afin d'améliorer la situation, M. Segura a proposé d'augmenter les exigences en matière de fonds propres pour les opérations liées à des produits complexes, de réduire la procyclicité en imposant un système de provision sur pertes attendues et de fixer des exigences de capital croissantes en fonction de la taille de l'institution financière. La gestion du risque doit être améliorée, en renforçant entre autres le contrôle des autorités sur les engagements en termes de liquidités.

Selon l'orateur, il est également essentiel d'améliorer la transparence des marchés et l'information pour permettre une réelle évaluation des risques liés aux produits financiers (l'information est actuellement noyée dans des prospectus trop denses et complexes). Les produits doivent être normalisés et soumis à une autorité indépendante. La directive « Mifid » devrait s'appliquer à tous les marchés.

M. Segura a aussi plaidé en faveur de la création d'un registre central pour les produits OTC (notamment les CDS) et d'un système de chambres de compensation.

L'architecture institutionnelle de supervision européenne doit être améliorée afin d'éviter les actions nationales isolées. L'orateur se réjouit de la mise en place de trois nouvelles autorités de contrôle européennes pour autant qu'elles soient suffisamment indépendantes et en mesure d'imposer des normes techniques contraignantes aux superviseurs nationaux.

Au cours de son intervention, **M. François-Xavier de Donnea** a mentionné les réformes entreprises par la Belgique, à savoir : les nouvelles dispositions légales visant à permettre au gouvernement de céder des actifs bancaires en cas de situation de crise urgente sans passer par l'assemblée générale de la banque et les mesures éventuelles d'indemnisation des actionnaires basées sur la loi relative à la procédure d'extrême urgence en matière d'expropriation. Il a également décrit le nouveau modèle de contrôle prudentiel « *twin peaks* » qui confiera le contrôle micro- et macroprudentiel à la Banque nationale de Belgique tandis que l'actuelle Commission bancaire, financière et des assurances sera chargée du contrôle des marchés de valeurs et de la protection du consommateur de produits financiers.

M. Segura a salué les initiatives prises par la Belgique. Selon lui, le modèle *twin peaks* présente des avantages importants par rapport à une supervision unique (concentrant l'ensemble des pouvoirs de contrôle) ou une supervision sectorielle (banques, assurances, marchés des valeurs) et donc morcelée, comme en Espagne. Le modèle *twin peaks* permet d'éviter d'éventuels conflits d'intérêts et de développer des synergies claires entre superviseurs macro- et microprudentiels pour ce qui est du contrôle de la solvabilité des institutions financières. Dans ce modèle, le contrôle des marchés de valeurs, qui consiste notamment à évaluer les risques de comportement des agents financiers, est confié à une deuxième institution.

Relations internationales

COPENHAGUE, 15 ET 16 MARS 2010

VISITE DE TRAVAIL DE LA COMMISSION SPÉCIALE CLIMAT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE À COPENHAGUE

Le Danemark a réussi à combiner une croissance de son activité économique (+ 45 %) et une baisse de ses émissions de CO₂ (- 13 %) en recourant de plus en plus à l'énergie renouvelable, en faisant augmenter l'efficacité énergétique et en utilisant massivement des technologies vertes.

Dans le cadre de ses travaux, la commission spéciale Climat et Développement durable, emmenée par M. Patrick Dewael, président de la commission, a effectué les 15 et 16 mars 2010 une visite à Copenhague dans le but de mieux connaître la politique danoise en matière de climat et d'énergie.

1. Politique énergétique au Danemark

Dès les années septante, la crise énergétique a incité le Danemark à élaborer une vision à long terme fondée sur l'utilisation de sources d'énergie de substitution et sur les économies d'énergie. Il a alors décidé de promouvoir l'énergie éolienne et, contrairement aux autres pays, de s'abstenir de recourir à l'énergie nucléaire. Dans le cadre de cette stratégie, le Danemark a dès cette époque prêté attention à l'environnement de sorte qu'environnement et énergie y sont désormais indissociables.

L'agence danoise de l'énergie est chargée de définir et de mettre en œuvre la politique énergétique, politique basée sur la planification énergétique, l'exploitation du pétrole et du gaz en mer du Nord, la recherche et le développement de sources d'énergie de substitution, l'efficacité énergétique et les économies d'énergie.

Au Danemark, l'énergie éolienne est l'une des principales sources d'énergie. Aujourd'hui, 20 % de la consommation d'énergie y sont issus de l'énergie éolienne. Depuis 1977, le Danemark exporte de l'énergie. En 2004, la production énergétique danoise a atteint son apogée. Toutefois, depuis lors, elle est en recul. Pire, à compter de 2012, le Danemark produira lui-même insuffisamment d'énergie et devra de nouveau en importer. Selon les prévisions, les réserves pétrolières seront épuisées en 2018, l'épuisement des réserves gazières devant intervenir en 2020.

À long terme, c'est-à-dire d'ici à 2050 ou 2060, l'ambition du Danemark est de ne plus être du tout tributaire des combustibles fossiles, son objectif intermédiaire en 2025 étant un doublement de la proportion d'énergie renouvelable.

Pour atteindre cet objectif, le Danemark a fait le choix d'appliquer des taxes massives aux combustibles fossiles et d'exonérer quasiment de tout prélèvement l'énergie renouvelable. Les impôts sont le principal levier d'action pour atteindre des objectifs en matière d'énergie.

Outre ces sources d'énergie de substitution, le Danemark promeut fortement les économies d'énergie. Ces économies ont d'abord été instaurées dans les habitations privées avant de l'être dans les bâtiments et les entreprises publics. Une baisse de la consommation d'énergie en a résulté.

La réussite de la politique énergétique danoise tient pour une grande part au large consensus social et politique relatif à la politique à mettre en œuvre, ce qui signifie que la politique menée dans ce domaine demeure inchangée, quelle que soit la majorité parlementaire. Les impôts sont un des outils majeurs de cette politique.

Dans le cadre de cette politique, les différentes autorités collaborent bien, entre autres parce que l'énergie de substitution a permis de créer des emplois verts.

2. Énergie éolienne et autres sources d'énergie de substitution

Le Danemark est le leader mondial dans le secteur de l'énergie éolienne. Actuellement, il compte 5 200 éoliennes qui assurent globalement une production de 3 300 mégawatts. 20 % de la production énergétique danoise sont produits par des éoliennes et l'objectif visé par Copenhague est de porter cette proportion à 50 % d'ici à 2025.

Le Danemark produit plus d'énergie éolienne qu'il ne peut en consommer. En outre, il a tissé avec la Suède et la Norvège un réseau énergétique qui lui permet d'exporter son énergie éolienne quand il y a trop de vent. Le Danemark exporte de l'énergie éolienne en Norvège en automne, saison caractérisée par une forte proportion de vents. Au printemps, la Norvège exporte au Danemark l'énergie produite par ses centrales hydrauliques. Cet échange énergétique permet de maîtriser le prix de l'énergie. Ces dernières années, le Danemark a beaucoup investi dans des réseaux permettant l'approvisionnement électrique pendant les pics de consommation.

Un réseau reliant les différents systèmes d'approvisionnement énergétique a été mis en place entre le Danemark et les pays qui l'entourent mais aussi au Danemark même. Quand il y a beaucoup de vent, on peut ainsi faire entrer de l'énergie éolienne dans le réseau et y substituer, par exemple, de l'énergie thermique quand il y a moins de vent. Ainsi, le Danemark est à même de réaliser une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'énergie. Ce dispositif offre un autre avantage : la maîtrise des prix de l'énergie.

Le Danemark est l'un des pays où un projet pilote de voitures électriques est en cours. Il a été constaté que les Danois utilisent souvent leur voiture pour parcourir de petits trajets. Or la voiture électrique se prête aux déplacements sur de courtes distances. Les Danois prennent donc leur voiture électrique le matin, la laissent en stationnement toute la journée et la reprennent le soir pour rentrer chez eux. Quand la voiture est parquée, ses batteries peuvent être chargées. Des recherches sont actuellement menées afin de mettre au point une technologie permettant d'utiliser efficacement l'énergie éolienne à cette fin. Afin de soutenir ce projet, le gouvernement danois ne prélèvera aucune taxe sur les voitures électriques jusqu'en 2012.

Le Danemark encourage ses citoyens à investir dans l'énergie éolienne. L'énergie éolienne offshore est plus onéreuse que l'énergie éolienne on-shore, et ce pour l'installation aussi bien que pour la maintenance. Pour le moment, l'énergie éolienne est subventionnée mais à l'avenir, elle devra générer elle-même des bénéfices suffisants. Ce sera à plus forte raison le cas pour l'énergie éolienne on-shore.

La seule chose que doivent faire les fabricants d'éoliennes, c'est veiller à établir une connexion entre chaque éolienne et le réseau. C'est le gestionnaire de réseau qui est chargé d'assurer le suivi de la production et de la consommation, et d'organiser le réseau en conséquence.

L'agence énergétique danoise délivre toutes les autorisations nécessaires à l'aménagement d'un parc éolien. Conséquence : le délai d'exécution des projets est considérablement réduit étant donné que plusieurs procédures peuvent être entamées simultanément. En collaboration avec les différentes autorités compétentes pour les questions hydrauliques, l'agence énergétique danoise a sélectionné vingt-six sites en mer où des éoliennes pourraient être aménagées, ce qui implique qu'en 2020, le Danemark tirera 30 % de son énergie de sources d'énergie renouvelable.

Il arrive qu'au Danemark, la population s'insurge également contre la pollution paysagère causée par les éoliennes. Pour y remédier, le gouvernement danois a décidé de permettre à des particuliers d'acquérir des actions dans ces éoliennes. Ils pourront ainsi en retirer les mêmes avantages que les entreprises. Au Danemark, une loi autorisant la construction d'éoliennes de 250 mètres de haut a été adoptée. Ces éoliennes-là ne pourront cependant être construites qu'en mer car elles pollueraient trop le paysage.

Outre l'énergie éolienne, le gouvernement danois promeut l'utilisation de l'énergie solaire et de l'énergie tirée de la biomasse. Il prête par surcroît une attention particulière à une distribution énergétique efficace, le but visé étant de promouvoir et de rendre plus efficaces les échanges et les complémentarités entre les différents réseaux de production énergétique sur le plan de l'approvisionnement, et ce en stimulant la conception de *smartgrids*.

3. Efficacité énergétique

Au Danemark, la politique énergétique a une autre finalité : l'amélioration de l'efficacité énergétique. Dans l'ensemble du pays, les maisons sont raccordées à des systèmes de chauffage de district et elles sont chauffées au moyen de l'eau de refroidissement des centrales électriques. Le Danemark compte 700 installations de co-génération dont l'avantage est que l'eau de refroidissement chaude ne doit pas être acheminée sur de trop longues distances, acheminement qui aurait pour effet de la faire refroidir. En principe, toutes les maisons doivent être raccordées à ce système de chauffage de district. Leurs propriétaires ont la possibilité de ne pas se raccorder mais s'ils font ce choix, ils sont tenus au paiement d'une indemnité.

La population danoise est encouragée à accroître l'efficacité de sa consommation énergétique et à la rationaliser. Dans cette optique, l'utilisation de voitures économiques ainsi que de matériel et d'éclairage économiseurs d'énergie sont promus, et des mesures de gestion énergétique sont prises.

Les nouveaux bâtiments doivent satisfaire à des exigences énergétiques élevées. Ils sont soumis à des normes strictes en matière d'isolation. Le gouvernement danois s'efforce en outre de doter les bâtiments d'équipements technologiques qui les rendent économiques du point de vue énergétique. L'objectif final est l'avènement de maisons actives en faisant appel, pour leur construction, aux possibilités technologiques et aux énergies de substitution. La notion de maison active signifie que la maison produit elle-même de l'énergie susceptible d'être injectée dans le réseau. L'utilisation de nouveaux matériaux aux fins d'une meilleure isolation est de nature à consolider cette évolution.

La délégation a visité le *green lighthouse*, le premier bâtiment public qui ne produit aucune émission de CO2. Ce bâtiment fait partie du campus de l'université de Copenhague et la faculté des sciences y est hébergée. La forme et le choix des matériaux employés ont déjà joué un rôle majeur dans le cadre de la construction de ce bâtiment. En outre, l'énergie de substitution permet de ne pas devoir recourir à des sources d'énergie externes.

La *villawatt*, que la délégation a également visitée, illustre la manière dont certaines astuces technologiques peuvent réduire la consommation d'énergie. Les entreprises ont la possibilité d'y présenter leurs inventions permettant des économies d'énergie comme un écran qui peut être employé pour la visioconférence ou un compteur de distribution d'énergie qui permet de connaître rapidement sa propre consommation.

L'élaboration d'une vision à long terme et l'accord politique qui a été conclu en vue de sa mise en œuvre sont l'un des facteurs qui expliquent la réussite de la politique danoise en matière de climat et d'énergie. Le président de la commission spéciale, Monsieur Patrick Dewael, estime que la commission peut jouer un rôle sur le plan de la fixation de tels objectifs à long terme.

Demandes d'interpellation

Les demandes d'interpellation sont déposées au bureau de la Chambre qui les renvoie en réunion publique de commission. Sur avis de la Conférence des présidents, le président peut toutefois décider qu'une interpellation présentant un intérêt général ou politique particulier sera développée en séance plénière ou décider de la transformer en question orale ou écrite.

➤ **0435 Justice**

Interpellation de M. Robert VAN DE VELDE au ministre de la Justice sur « les abus sexuels dans l'Église ».

➤ **0436 Relations extérieures**

Interpellation de M. Wouter DE VRIENDT au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur « les déclarations du cardinal Tercisio Bertone ».

➤ **0437 Relations extérieures**

Interpellation de Mme Juliette BOULET au vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles sur « les déclarations du Cardinal Tercisio Bertone ».

➤ **0438**

Interpellation de M. Bruno TOBBACK au premier ministre sur « les négociations institutionnelles ».

➤ **0439**

Interpellation de M. Bart LAEREMANS au premier ministre sur « les négociations Bruxelles-Hal-Vilvorde ».

Idem n° 0438 M. Bruno TOBBACK

➤ **0440**

Interpellation de M. Jan JAMBON au premier ministre sur « les négociations concernant la scission de Bruxelles-Hal-Vilvorde ».

Idem n° 0438 M. Bruno TOBBACK

Idem n° 0439 M. Bart LAEREMANS

➤ **0441**

Interpellation de M. Jean Marie Dedecker au premier ministre sur « les problèmes institutionnels».

Idem n° 0438 M. Bruno TOBBACK
Idem n° 0439 M. Bart LAEREMANS
Idem n° 0440 M. Jan JAMBON

Projets de loi, propositions, rapports de commissions et compte-rendus

Les projets et propositions de loi déposés à la Chambre ainsi que les rapports de commission sont publiés sous forme de documents parlementaires.

Ces documents portent un numéro d'ordre principal attribué lors du dépôt à chaque projet ou proposition; suit un numéro subséquent attribué aux différents documents (avis du Conseil d'État, amendements, rapports de commission....) qui s'y rattachent. Suit enfin la mention de la session parlementaire au cours de laquelle le projet ou la proposition a été déposé.

Tous les documents parlementaires peuvent être consultés sur www.lachambre.be sous la rubrique « Législation ». Une sous-rubrique mentionne les documents les plus récents. Tous les documents parlementaires peuvent être commandés sous la rubrique « Publications » (voir colonne à droite).

Les comptes rendus des séances plénières et des commissions peuvent également être consultés sur le site, sous la rubrique « Séances plénières » (compte rendu analytique et intégral) et sous la rubrique « Commissions » (discussion des textes de loi et des Interpellations et questions orales en commission).